



Conseil départemental de l'action sociale 22 juin 2017

Déclaration des représentant-e-s CGT

Un nouveau président de la République et de nouveaux députés viennent d'être élus. Caractérisées par un taux record d'abstention et de votes blancs ou nuls, ces élections ne sont pas un plébiscite à un programme.

Dès maintenant, c'est la casse du code du travail et de la protection sociale que compte imposer ce nouveau gouvernement, à coup d'ordonnances, pendant la période estivale. Cette méthode ne répond en rien aux attentes, aux besoins, aux aspirations des salariés et du pays. Elle est le moyen de tenter de contourner le débat et de désamorcer les mobilisations.

Pour la CGT, c'est un déni de démocratie et la négation de la représentativité et du rôle des syndicats.

La CGT demande au contraire l'ouverture d'une négociation sociale résolument tournée vers le XXIème pour le bien-être de la population et notamment des plus fragiles.

Pour la fonction publique et les services publics, les annonces sont claires : confirmation de la volonté de supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires dont 50 000 au titre de la fonction publique de l'État, ce qui se traduira obligatoirement par encore moins de service public, moins de proximité, plus de privatisations, plus de dématérialisation, plus de difficultés pour les usagers en difficulté.

La disparition du ministère de la fonction publique, noyée dans un ministère « de l'action et des comptes publics », est révélatrice des priorités du gouvernement. En effaçant ainsi la Fonction publique, en la rattachant à un département ministériel qui en fera avant tout une variable budgétaire et en y nommant une personnalité fortement ancrée à droite, le Président de la République et le Premier Ministre indiquent clairement leur volonté de poursuivre et d'amplifier les nocives politiques d'austérité.

Pour la CGT, il faut au contraire une Fonction publique renforcée dotée de tous les moyens nécessaires pour mener toujours mieux ses missions publiques pour la population et le progrès social.

Comment pourrions-nous nous satisfaire de la situation des emplois et accepter sans rien dire les futures suppressions que le gouvernement voudra nous imposer ? À la DR-FIP par exemple, malgré 44 suppressions d'emplois B et C au 1er janvier 2017 et malgré un mouvement de mutations positif et 12 arrivées en première affectation, au 1er septembre il manquera près de 30 agents C et probablement entre 15 et 20 B. La CGT

exige l'appel immédiat de tous les lauréats des concours B et C (listes principales et complémentaires), afin de combler les vacances d'emplois.

La CGT combattra l'ensemble de ces reculs et défendra les revendications des personnels dans l'unité la plus large et appelle d'ores et déjà les salariés à se mobiliser.

Dans les services les agents sont de plus en plus inquiets quant à leur avenir et la pérennité du service public et de leurs missions.

Ce n'est pas l'annonce des restructurations à venir, ni l'absence de visibilité sur l'évolution de nos missions dans toutes les directions du ministère, ni la dégradation des conditions de travail qui vont les rassurer.

Les agents ne s'y retrouvent plus, en plus de conditions de travail dégradées, ils seront désormais soumis à une incertitude qui ne fera qu'aggraver leur mal être au travail.

Dans ce contexte, le rôle de l'action sociale devrait être primordial, mais la situation n'y est pas plus encourageante.

Certes, la note d'orientation 2017 est pavée de bonnes intentions : elle rappelle les finalités de l'action sociale tournée vers l'amélioration de la qualité de vie au travail, le soutien aux agents actifs et retraités les plus fragiles avec un budget qui reste élevé.

Mais dans la réalité, les budgets sont en baisse récurrente avec l'annonce au niveau ministériel d'un « surgel » de 6.5 millions d'euros.

Nous assistons plutôt à un démantèlement de l'action sociale.

En ce qui concerne les crédits alloués pour l'action locale dans notre département, ils seront encore en baisse en 2018, les moyens en personnel de la délégation sont également insuffisants.

Des crédits ont été alloués pour le poste d'infirmière, la CGT exige qu'il soit pourvu dans les meilleurs délais.

Comme elle demande au nom des personnels des moyens humains nécessaires et des crédits en hausse pour une action sociale de qualité répondant aux besoins des agents actifs et retraités.

Les représentant-e-s CGT au CDAS : Michel SANSONNETTI - Catherine MEROUR - Thierry LERMINE – Martine LEBÉHOT